



Réforme des Provinces

Motion votée à l'unanimité : le Conseil provincial réclame la concertation

Début décembre, le Gouvernement wallon a examiné en première lecture un **avant-projet de décret prévoyant des transferts de compétences** : sans concertation avec les opérateurs provinciaux. Derrière ces compétences, ces services, il y a des hommes et des femmes : agents et citoyens.

Ce jeudi 20 décembre, fait exceptionnel : les partis composant le conseil provincial (PS, MR, CdH, Ecolo, PTB) ont voté à **l'unanimité une motion qui exige du Gouvernement wallon l'ouverture d'une vraie concertation avec la Province de Hainaut**.

Le Conseil provincial réclame la constitution d'un groupe de travail incluant les responsables politiques, administratifs provinciaux et wallons pour objectiver l'éventuelle plus-value d'un transfert des compétences provinciales pour les travailleurs, les communes et les citoyens, et mesurer les conséquences financières réelles.

Les matières visées par la Wallonie sont importantes : à ce stade, elles concernent notamment l'environnement, la santé (y compris mentale) et la promotion du tourisme.

« *Cette motion est un nouvel appel à la concertation, à ce sens du dialogue qui fait depuis trop longtemps défaut dans les relations entre la Wallonie et ses provinces* », a plaidé la cheffe de groupe PS, Dorothee De Rodder qui s'est dite « choquée ». Pour le MR, Valéry Gosselain a regretté toute forme de « Province bashing » et le déficit de connaissance dont souffre l'échelon provincial. Pour lui, les modalités de la réforme restent imprécises. « *Notre obsession est le personnel, le respect de ses droits et de ses acquis* ».

Ne voulant pas être « résistants » mais acteurs d'une évolution des provinces, les chefs de file de la majorité ont été rejoints par leurs collègues de la minorité. « *Méthode inacceptable qui ne laisse pas de place à la concertation* », a constaté Philippe Lesne pour Ecolo qui considère que c'est l'ensemble du paysage des pouvoirs locaux qui doit être revu. Au nom du CDH, David Lavaux a dénoncé « *la volonté d'assécher financièrement les provinces* » tandis que le PTB s'est dit préoccupé par l'impact potentiel sur l'emploi qu'auraient les transferts envisagés.

En plus de cette motion prise par tous les partis formant le Conseil, le Collège provincial a décidé de faire entendre sa voix pour défendre les intérêts du personnel et du service public, estimant que les orientations prises par le Gouvernement wallon leur nuisent.

« Nous allons recourir à **un accompagnement juridique** pour analyser les textes de l'avant-projet », a annoncé le Président du Collège provincial, Serge Hustache. « En effet, beaucoup d'inconnues pèsent sur la concrétisation éventuelle de ce projet wallon : quid des services, des agents, des bâtiments et équipements... »

En interne, les équipes de la Province évaluent les incidences qu'auraient de tels transferts sur leur fonctionnement, les services rendus aux communes et aux autres

partenaires : le Collège entame également une sensibilisation des Bourgmestres et des bénéficiaires.

Les communes ont besoin des services provinciaux : dans une enquête dont les premières conclusions sont en train de tomber, elles pointent l'effort de la Province pour leur apporter moyens et expertise.

Budget voté : prudence à tous les étages

Le budget 2019 a par ailleurs été voté, le CDH s'abstenant et Ecolo votant non. Ce budget est présenté avec un **équilibre précaire de 49 000 €** : conséquence des importantes diminutions du **fonds des provinces (- 19 millions entre 2018 et 2021 !)**. Qualifié de «prudent», il est marqué par une grande stabilité des dépenses de fonctionnement et de dette ainsi qu'une limitation des investissements. Serge Hustache a fait part du constat de la Cour des Comptes qui, comme chaque année, relève que les comptes présentés par le Hainaut sont meilleurs que le budget initial, gage de bonne gestion.